

INTRO

Veronica Cremasco,
Maison de l'Urbanité

QUAND LES ÉGOUTS DÉBORDENT, IL EST TROP TARD

Le renouvellement du parc d'habitation wallon est une opportunité pour repenser la gestion de l'eau via l'urbanisme. Les espaces publics ont un rôle déterminant à jouer. Ils sont autant de possibilités d'interventions volontaristes, progressistes et exemplatives.

L'urbanisation galopante perturbe le cycle de l'eau! L'Europe a déjà tiré la sonnette d'alarme car la plupart des sols compactés et imperméabilisés ne sont plus en état de remplir correctement leurs fonctions, en particulier celles liées à l'infiltration de l'eau et à la croissance des végétaux. La Wallonie est directement concernée avec un taux d'urbanisation moyen de 18 km²/an depuis 25 ans (soit une progression de 23 % en 25 ans). Sa situation est jugée défavorable et en détérioration.

Quand les égouts débordent parce que l'eau de pluie ruisselle trop vite et trop abondamment sur les toitures, trottoirs et routes, le problème apparaît, flagrant ! Mais il est trop tard. C'est en amont qu'il faut agir pour retenir l'eau, et la laisser s'infiltrer. L'imperméabilisation des sols a un double effet néfaste : elle implique des ouvrages coûteux sur le réseau (bassins d'orages, etc.) pour différer la charge et, dans le même temps, la couche imperméable assèche définitivement les sols qui sont en-dessous, empêchant toute vie.

Une gestion intégrée des eaux pluviales participe activement à la lutte contre les inondations, en particulier en milieu urbain. La Flandre a renforcé sa législation (Urban Development Act, Code of good practices, Water assessment) et développé des outils pratiques. Bruxelles a étudié sa situation -complexe- en profondeur pour se doter d'outils pertinents. En Région wallonne, des initiatives existent (plan PLUIES, GISER, etc.) mais on ne

peut pas vraiment parler de politique intégrée de lutte contre l'imperméabilisation des sols à ce jour. Pour alimenter la réflexion, le Service Public de Wallonie-DGO3 a organisé un colloque autour de ce thème le 5 novembre dernier. Il a permis un tour d'horizon des bonnes pratiques dans les pays limitrophes.

Le nouveau Code du Développement Territorial wallon doit aussi être l'occasion d'améliorer notre approche de l'urbanisation et de la rendre plus transversale –notamment en la liant au code de l'environnement. Le renouvellement du parc d'habitation est une opportunité pour repenser la gestion de l'eau via l'urbanisme. Les espaces publics ont alors un rôle déterminant à jouer. Ils sont autant de possibilités d'interventions volontaristes, progressistes et exemplatives.

Dans ce cahier, nous avons sélectionné des exemples wallons qui (dé)montrent que l'eau n'est pas un problème mais une source inépuisable de solutions. Elle constitue une plus-value urbainistique, sociale, paysagère, environnementale lorsqu'elle est intégrée dans la réflexion.

Toutes les échelles d'intervention sont pertinentes si elles considèrent le cycle global de l'eau, s'y insèrent et l'améliorent. Nous avons ainsi voulu passer aux travers de toutes celles-ci : du bassin versant -contrat rivière Dyle-Gette dans le Brabant wallon-, à l'agglomération urbaine de Bruxelles et son projet coopératif autour de la Senne, à la ville de Verviers, capitale wallonne de l'eau, au développement d'un nouveau quartier à Binche, ou un projet de parc de loisirs aux sources de la Semois à Arlon.

Gageons que ces exemples en inspireront beaucoup d'autres.